



## 14ème législature

<b>Question N° : 704</b>	De <b>M. Jean-Jacques Candelier</b> ( Gauche démocrate et républicaine - Nord )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Affaires étrangères		<b>Ministère attributaire</b> > Affaires étrangères
<b>Rubrique</b> > syndicats	<b>Tête d'analyse</b> > Medef	<b>Analyse</b> > déclarations.
Question publiée au JO le : <b>10/07/2012</b> Réponse publiée au JO le : <b>07/08/2012</b> page : <b>4701</b>		

### Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur une position de Laurence Parisot, patronne du Medef. Elle a réaffirmé son opinion en faveur d'une « plus grande intégration » européenne et se montre favorable à des « États unis d'Europe » afin d'avoir une « voix unique » en Europe pour « nous permettre de peser, de contrebalancer les puissances colossales des autres grandes régions du monde ». Toute la question est de savoir qui est derrière le « nous ». Mme Parisot représente en effet le grand patronat « français ». Sous un discours européen qui se veut attractif, elle entend mettre un point final à l'histoire de France, renégocier à l'échelle européenne les conventions collectives, le code du travail et les statuts nationaux jugés trop favorables aux salariés de France. Il s'agirait de la casse définitive de la souveraineté nationale et des acquis. Il lui demande donc sa position sur ce projet réactionnaire particulièrement inquiétant du grand patronat.

### Texte de la réponse

Dès son entrée en fonction, le Président de la République s'est attaché à promouvoir et à mettre en oeuvre une nouvelle vision du projet européen. Il s'est notamment engagé à réorienter une Europe qui « s'est affaiblie à mesure qu'elle s'éloignait des peuples, qu'elle ne répondait plus à leur attente, qu'elle était perçue comme impuissante face aux forces du marché, obsédée même par la dérégulation, incapable de résister à la mondialisation libérale ». Dans ce contexte, les résultats obtenus lors du Conseil européen des 28 et 29 juin, notamment l'adoption d'un Pacte pour la croissance et l'emploi, constituent une première étape dans cette nécessaire entreprise de réorientation de l'Europe vers la croissance, la stabilité financière et la solidarité. C'est sur ce chemin que le gouvernement, sous l'autorité du Président de la République, entend avancer dans les prochains mois, en vue de mettre en oeuvre en Europe une intégration solidaire.